Territoire Isérois

APF France handicap

AUTOMNE 2019

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE : UN PLATEAU EXCETIONNEL POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS !

ACTUALITÉS

Baromètre de la compensation

p. 5

DOSSIER

Le Projet Associatif

p. 10

EVENEMENT

Repas de Noël

p. 16

Contacts - Bon d'adhésion

Une équipe de délégation

Directeur Territorial des Actions Associatives : Mattieu VILLARET

Assistante Territoriale : Christel DI RAGO

Comptable : Brigitte GUIENNET

Agents Associatifs : Thierry ROLLAND
Richard GARAMBOIS
Diane DELAYE

Chargé de mission communication : Cyril LELY

Chargées du Développement des Actions Associatives / réseau bénévoles : Charlène MOINE
Lorène CORMORAND

Services civiques : Léa NOURY

Conseil Juridique : Taduy DZUNG

Une antenne à Vienne

2, place du 19 Mars 1962 38200 Vienne
Tel: 04 74 85 71 09

Chargée du Développement des Actions Associatives : Sophie GONNET

Agent Associatif : Marie-Claude BORDE

Service civique : Anne-Sophie BEZOU

Le Conseil Départemental

Chantal VAURS
Céline MOROSOFF
Chloé CACAUD
Gontrand LIOT
Victor MENEGHEL
Sylvie PELISSIER
Léonie ROGER
Sophie TOURNE
Sophie VILLE

Le Conseil APF de Région

Titulaire : Chantal VAURS

Suppléante : Céline MOROSOFF

Les correspondants APF

Echirolles : Marc FINOT : 04 76 09 50 15

Bourgoin : Chantal VAURS : 04 74 97 38 23

Fontaine : Monique COURBIN : 04 76 26 73 69

Accueil Standard

Anne-Marie Christian Nathalie
Amandine Jérôme Thierry

Une vingtaine de bénévoles travaillent régulièrement avec nous

Merci à eux !

Handisère / Sortie tous les 3 mois
Saisie PAO: Cyril LELY
Imprimerie : l'E.S.A.T. APF de Pré-Clou 19, avenue de Grugliasco 38130 ECHIROLLES

APF France handicap

Bon d'adhésion et/ou d'abonnement FAIRE FACE nouvelle formule 2019

Vous pouvez aussi adhérer à APF France handicap et vous abonner à *Faire Face* via notre site internet : www.apf-francehandicap.org

OUI, je souhaite :

1. ☐ adhérer à APF France handicap* et m'abonner pour un an au magazine *FAIRE FACE* au prix de spécial de 47 € — DFMA18+AFF22 — €

OU

2. ☐ adhérer pour un an à APF France handicap à 25 € * (prix de l'adhésion seule, sans abonnement) — DFFM18 — €

OU

3. ☐ Cotisation familiale (tarif dégressif) Contactez votre délégation pour en savoir plus — DAFM18 — €

OU

4. ☐ 1ère cotisation gratuite pour les moins de 25 ans (justificatif à joindre avec votre bulletin) — DFJM18 — 0€

OU

5. ☐ 1ère cotisation gratuite pour les licenciés de la Fédération Française Handisport (FFH) (photocopie de votre carte d'affiliation FFH à joindre avec le bulletin) — DFFFH — 0€

TOTAL de mon règlement : €

* Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66% de leur montant dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

MERCI DE RETOURNER CE BON
soit à votre délégation APF France handicap ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

F0021118 — L'adhésion est individuelle

☐ M. ☐ Mme Nom/Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

E-mail (facultatif) .....

Ci-joint mon règlement par :
☐ chèque bancaire ☐ chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à l'association ainsi qu'aux tiers mandatés par elle à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel au renouvellement de votre cotisation. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser ces informations en dehors de l'union européenne. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez cocher la case ci contre ☐ pour vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez les faire rectifier ou supprimer en contactant notre service adhésion & abonnements au 01 40 78 27 06 - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris. Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

SOMMAIRE

Actualités et Informations	p. 4
Vie associative	p. 6
Dossier : Projet Associatif	p. 10
Vos droits	p. 12
Lumière sur...	p. 14
Evénements & Loisirs	P. 15
Agenda	p. 19

Nous vous accueillons à la délégation départementale

Horaires

Lundi au Jeudi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 9h à 12h30

A Grenoble

au 21 Bis av Marcelin Berthelot,
38100 Grenoble
Téléphone : **04 76 43 13 28**
E-mail : **dd.38@apf.asso.fr**

A Vienne

au 2, place du 19 Mars 1962
38200 Vienne
Téléphone : **04 74 85 71 09**
E-mail : **dda.38@apf.asso.fr**

EDITOS

Après un été chaud, très chaud, épuisant pour les uns, ressourçant pour les autres, voici venu le temps de la rentrée.

Elus et salariés, nous vous proposons de nouvelles activités de loisirs que vous découvrirez dans ce numéro. Pour que ces moments de détente soient accessibles à tous, nous souhaitons former les personnes accompagnantes, ce qui permettra aux personnes isolées ayant besoin d'aide de se sentir en sécurité.

Temps fort de cette rentrée, l'Assemblée Départementale, nous vous y attendons nombreux, je n'en doute pas, la table ronde de l'après-midi étant la compensation du handicap, sujet sur lequel nous nous posons de nombreuses questions.

Nous vous souhaitons un bel automne aves ses paysages magnifiques et ses couleurs chatoyantes.

Chantal Vaurs

La coupure estivale terminée, nous voilà repartis tous ensemble pour une nouvelle année !

Nous allons poursuivre nos actions visant à porter nos revendications, notamment auprès des candidats aux prochaines élections municipales.

La Conférence Nationale du Handicap, qui doit avoir lieu cet automne, traitera de sujets cruciaux comme la refonte de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ou la modification du fonctionnement des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)... Nous suivrons cela avec la plus grande attention.

Concernant la PCH, comme l'a évoqué Chantal, il vous sera possible d'écouter et/ou d'échanger avec les décideurs locaux le 12 octobre à l'Hôtel de ville de Grenoble. Inscrivez-vous sans plus tarder en contactant votre délégation ou en remplissant le formulaire sur ce lien : www.bit.ly/adapf2019

Mattieu Villaret

Nouveau : une « carte urgence » à votre disposition

Vous trouverez avec votre Handisère automne 2019 une petite carte, et ci-dessous le pourquoi et le comment de celle-ci.

Le groupe de travail accès aux Soins et à la Santé des personnes en situation de handicap a créé une carte urgence que vous trouverez en pièce jointe.

Cette dernière a été validée par le Docteur Jean Godart, Responsable CRRA Centre 15, SAMU 38 CHU de Grenoble.

Le but de cette carte est de donner les informations de base aux services d'urgences et de secours.

Pour le moment elle est expérimentale et départementale, mais nous aimerions qu'elle devienne la carte de référence pour les services d'urgences et de secours.

Cette carte est à remplir par la personne concernée et à conserver sur soi (par exemple avec vos papiers d'identité).

Pour une lecture explicite pour les secours merci d'écrire votre pathologie en toutes lettres (Ex : IMC - Infirmité Motrice Cérébrale).

Si vous avez des difficultés de communication

(Ex : difficultés d'élocution, utilisateur de pictos, problème auditif…) indiquez-le également dans la rubrique : Pathologie / Handicap.

Si vous avez des questions à propos de cette carte merci de contacter christel.dirago@apf.asso.fr

Coordonnées Référents personnels :

Personne à prévenir :

Personne de confiance :

Acceptez-vous le prélèvement d'organes : OUI / NON

Signature :

CARTE URGENCE

PHOTO

Nom :

Prénom :

Adresse :

Pathologie / Handicap :

Baromètre de la compensation du handicap

- **La compensation du handicap a été choisi par les élus APF France handicap de l'Isère comme thématique prioritaire pour l'année 2019/2020.**

Or, au niveau national, APF France handicap et le magazine *Faire Face* ont lancé le baromètre de la compensation du handicap. Un questionnaire en ligne qui permet aux bénéficiaires de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) d'évaluer leur compensation.

Vous avez (ou avez eu) besoin d'**aides humaines**, de **matériels techniques**, d'**aménagements** (logement, véhicule) ou toute autre aide pour vivre ?

Vous-même, votre **parent**, votre **enfant** ou votre **proche** êtes (ou avez été) bénéficiaire de la prestation de compensation du handicap (PCH) ?

Vous êtes **plus ou moins satisfait** de cette prestation ?

En quelques clics et en seulement 5 minutes, vous pourrez noter plusieurs critères : l'accueil, l'information et l'accompagnement, l'évaluation des besoins, les délais d'instruction, les aides accordées ainsi que la gestion et le suivi des aides. Vous obtiendrez ainsi le niveau de votre compensation noté sur 10, ainsi que des notes sur 10 par critère.

Ce baromètre est pour nous un outil précieux car il est l'occasion d'avoir des données précises sur les dysfonctionnements d'application de cette prestation, les inégalités de traitement entre les territoires et de pointer les dispositions réglementaires qui doivent absolument évoluer (périmètre, tarifs...)

A votre tour d'évaluer ce dispositif sur le site : www.compensationhandicap.fr

Nouvelles têtes au sein de votre Délégation !

- Léa Noury

Je m'appelle Léa, j'ai 18 ans et je commence mon service civique à la Délégation APF France Handicap pour une durée de 11 mois.

Ma mission consiste à favoriser l'accès à la vie sociale, culturelle et sportive des personnes en situation de handicap. Je les accompagnerai lors des sorties proposées comme les sorties nature, cinéma, concert …

J'aimerais ensuite poursuivre mes études pour faire éducatrice spécialisée ou psychomotricienne.

Cette année au sein de la délégation me permettrait d'avoir de l'expérience supplémentaire et de découvrir un peu plus le domaine du handicap.

- Anne-Sophie BEZOU

Je m'appelle Anne-Sophie, j'ai 23 ans. Après trois années en faculté de psychologie je me suis portée candidate pour faire un service civique au sein de APF France handicap à l'antenne de Vienne.

J'ai voulu faire un service civique car étant auparavant bénévole pour cette association je voulais m'investir d'avantage et approfondir mes connaissances sur le domaine du handicap.

Je trouve que le service civique est un bon moyen de s'investir et de s'enrichir tout en apportant de l'aide et me permettra de concrétiser mon projet professionnel.

Samedi 7 septembre 2019 Forum des associations à Villefontaine

- A cette occasion APF France handicap Antenne de Vienne est allée à la rencontre du public Nord isérois.

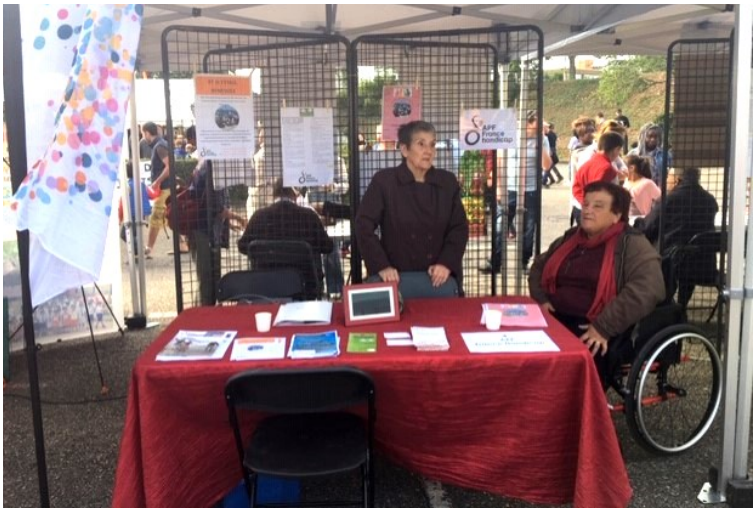

Hommage

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Daniel GROS, survenu début août. Selon sa volonté, ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité.

Militant APF France handicap depuis plus de trente ans, élu au CAPFD en 2005, il s'est retiré tout doucement de ses engagements.

Durant toutes ces années, il s'est battu pour une accessibilité universelle en participant à de nombreuses réunions à la ville de Grenoble et à la Sous -Commission Départementale d'accessibilité. C'était une personne respectée et écoutée.

A travers ces mots, les salariés, les bénévoles et les élus de APF France handicap lui rendent un grand hommage.

Merci Daniel pout tout ce que tu nous as appris, tu es parti comme tu as vécu dans la discrétion.

Chantal VAURS

Du nouveau cette année pour l'opération chocolats !

- **Afin de soutenir l'économie locale et vous faire découvrir des produits de qualité, la délégation vous propose une vente de la Chocolaterie Marlieu, située à Chimilin.** Depuis 113 ans, cette entreprise familiale a son atelier de production dans le Nord Isère et réalise des recettes artisanales et traditionnelles à chaque saison !

  Ainsi, nous vous avons sélectionné une gamme de chocolats et gourmandises qui raviront vos papilles et celles de vos invités ! Les commandes de chocolats sont à renvoyer à la délégation avant le 11 novembre, accompagné du règlement.

  Vos commandes sont à récupérer à la délégation à partir du 11 décembre et jusqu'au 20 décembre aux horaires d'ouverture de la délégation.

  Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Charlène au 04 76 43 13 28 ou charlene.moine@apf.asso.fr

DE MARLIEU
Chocolaterie Familiale depuis 1906

Une nouvelle formule pour HandiDon !

- **Avec son nouveau logo et son thème sur la rupture de l'isolement, l'édition 2019 apporte de la nouveauté.** L'évènement se déroule désormais entre le 15 octobre et le 15 décembre 2019 avec un seul tirage au sort national prévu le 12 février 2020 à Dysneyland Paris avec une cinquante de lots à gagner !

  Vous avez la possibilité de soutenir la délégation APF France handicap de l'Isère grâce à cette opération ! Les bénéfices nous permettront de développer les projets 2020 (sorties culturelles et sportives, activités de loisirs, représentation et défense des droits, sensibilisation scolaire…) en direction des personnes en situation de handicap de notre département.

  Un carnet vous sera envoyé prochainement par courrier.

  Bonne chance à tous !

HandiDon
La campagne de solidarité d'APF France handicap

APF France handicap

Appel à bénévoles

Envie de :

⇒ soutenir notre association ?

⇒ donner du temps pour accompagner des personnes en situation de handicap lors d'activités en plein air ou dans nos locaux ?

⇒ partager un savoir ou une passion ?

⇒ sensibiliser le grand public au handicap ?

Contact :

Lorène ou Charlène au 04 76 43 13 28

lorene.cormorand@apf.asso.fr

21 bis avenue Marcelin Berthelot

38100 Grenoble

Tram A arrêt Mounier

Le projet associatif

A l'occasion du Congrès de Montpellier en juin 2018, les adhérents ont adopté le nouveau projet associatif de l'association pour la période 2018-2023. Ce projet associatif constitue l'un des documents fondateurs de l'association avec sa charte, ses statuts et son plaidoyer.

Fruit de plusieurs centaines de contributions de tous les acteurs de l'association, le projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" incarne la dynamique de co-construction et de participation d'APF France handicap.

Prolongeant la trajectoire du précédent projet associatif "Bouger les lignes ! Pour une société inclusive", "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" prend acte des nouvelles attentes, des nouveaux contextes et élargit son action à de nouveaux publics.

La construction d'une société inclusive et solidaire reste l'ambition d'APF France handicap et ce projet fixe des orientations stratégiques au service de la personne.

Il s'appuie sur l'approche par les droits et repose sur l'innovation sociale et technique, l'entraide et une démarche démocratique.

Il s'inscrit dans la ligne de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées et des 17 Objectifs de développement durable rassemblés dans l'Agenda 2030 adopté par les Nations unies.

Porteur de prospectives, "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" impulse la mobilisation de tous les acteurs de l'association. Il invite aussi tous les citoyens et organisations qui adhèrent à notre vision à s'y associer et à nous rejoindre.

Face aux évolutions des attentes et de l'environnement dans lequel nous nous trouvons, le projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" invite les acteurs d'APF France handicap, ses structures mais aussi tous ceux – partenaires, associations, citoyens engagés – qui partagent ses combats à se mobiliser. Pour ce faire, cinq axes stratégiques ont été déterminés (Cf. page suivante). Ils sont tous liés les uns aux autres et agissent ensemble. Pour chaque axe stratégique, le projet associatif propose 1 ambition et de multiples engagements.

Avec ce projet associatif, notre association souhaite plus que jamais se mettre en ordre de marche pour faire bouger la société : bousculer les représentations, faire évoluer les idées reçues, les cadres établis, en vue de construire une société ouverte à tous, dans laquelle chaque citoyen puisse jouir pleinement de ses droits et mener une vie décente.

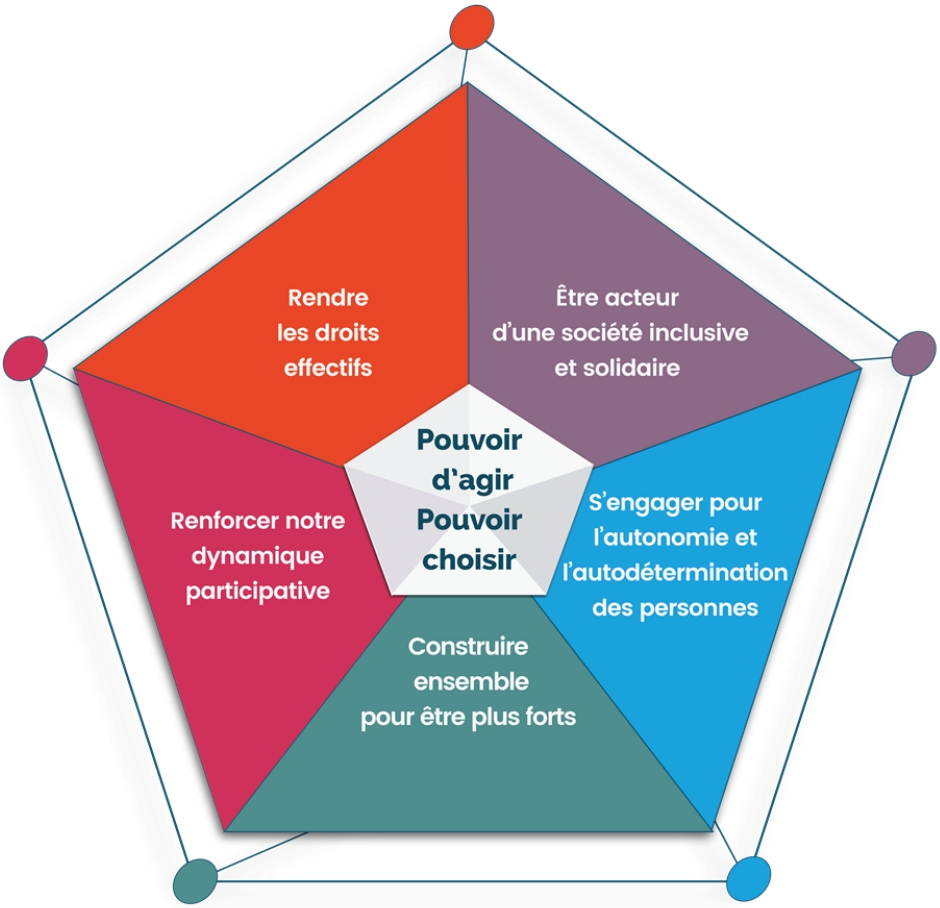

Rendre les droits effectifs : il est temps que les droits formels deviennent "réels", c'est-à-dire effectifs, afin d'améliorer concrètement la vie quotidienne des personnes.

Être acteur d'une société inclusive et solidaire : APF France handicap contribue à construire la société inclusive à travers l'ensemble de ses projets, actions et réalisations. Chacun de nous peut y trouver sa place et y prendre part.

S'engager pour l'autonomie et l'autodétermination des personnes : APF France handicap réaffirme le "pouvoir d'agir" des personnes, processus par lequel la personne apprend à devenir actrice de sa propre vie, à s'autodéterminer.

Construire ensemble pour être plus fort : Le projet associatif invite chacun à sortir de son "pré carré" pour nouer des coopérations en externe et en interne en vue de "construire ensemble" la société inclusive et solidaire.

Renforcer notre dynamique participative : La dynamique participative d'APF France handicap a pour ambition de mobiliser ses acteurs, de construire une culture collective et d'être vecteur de démocratie sociale.

Lors des prochains numéros de Handisère, nous détaillerons chacun de ces 5 axes afin de les approfondir et d'identifier concrètement les actions mises en place en Isère qui leur correspondent.

Aide aménagement logement handicap : le programme Habiter facile de l'Anah pour financer vos travaux

Vous êtes en situation de handicap et avez besoin d'adapter votre logement ?

L'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) propose une aide spécifique pour aider les personnes en situation de handicap à financer leurs travaux d'aménagement.

Pour bénéficier de cette subvention, vous devez être éligible aux conditions de ressources fixées par l'Anah et entrer dans la catégorie des « revenus modestes » ou celle des revenus « très modestes ». Réservé aux logements de plus de 15 ans, ce programme, nommé « Adapter votre logement à votre handicap avec Habiter facile », s'adresse aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires.

Cette aide réservée aux personnes à mobilité réduite ne concerne par ailleurs que certains types de travaux, à savoir ceux permettant d'adapter votre logement et ses accès aux besoins spécifiques liés à votre handicap. Par exemple : installation ou mise aux normes d'un ascenseur, aménagement d'une place de parking, élargissement de portes ou d'ouvertures pour couloir, aménagement d'une salle de bain, d'une cuisine, des WC, etc.

Si vous êtes éligible, vous pourrez alors bénéficier d'un financement allant de 35% à 50% du montant hors taxes de vos travaux, avec un maximum de 7.000 euros pour les revenus modestes et de 10.000 euros pour les revenus très modestes. Vous recevrez un virement une fois les travaux effectués, après avoir transmis votre demande de paiement et l'ensemble des justificatifs demandés.

Pour obtenir des informations sur l'aide Habiter facile de l'Anah, vérifier votre éligibilité ou faire votre demande, trois possibilités s'offrent à vous :

- Contacter gratuitement un conseiller FAIRE (service public anciennement appelé « Rénovation info service ») par téléphone au 0 808 800 700 (prix d'un appel local)
- Vous connecter sur le site www.bit.ly/habiterfacile
- Faire votre demande en ligne (possible depuis janvier 2019) sur www.monprojet.anah.gouv.fr

Accès aux droits : vers une simplification des démarches

- Depuis janvier 2019, des mesures ont été adoptées pour simplifier les démarches des personnes en situation de handicap et de leurs proches dans leur accès aux droits.

Nombreuses sont les personnes en situation de handicap qui doivent faire face à des démarches incessantes et épuisantes pour simplement faire valoir leurs droits auprès des Maison Départementales des Personnes Handicapées (MDPH). Attribution de droits "à vie" ou prolongement de leur durée : on fait le point sur ce qui change.

- Concernant l'allocation adulte handicapé (AAH), l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) et la CMI Invalidité, les personnes ayant un taux d'incapacité au moins égal à 80 % et dont le handicap n'est pas susceptible d'évoluer favorablement peuvent désormais bénéficier d'une attribution de droits sans limitation de durée
- La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RTQH) et l'orientation professionnelle des travailleuses et travailleurs en situation de handicap évoluent également, avec une possibilité de durée d'attribution prolongée. À noter qu'à partir de 2020, certaines personnes pourront bénéficier de cette reconnaissance sans limitation de durée
- Par ailleurs, la durée d'accompagnement par un établissement ou service (exemple : foyer médicalisé) d'une personne en situation de handicap peut être prolongée
- La carte mobilité inclusion (CMI) stationnement et priorité peut être attribuée pour une durée illimitée
- Enfin, pour simplifier les démarches des parents, l'AEEH (allocation d'éducation de l'enfant handicapé) est maintenant attribuée pour plus longtemps

- Pour plus de précisions, vous pouvez vous référer à la fiche sur la simplification des démarches pour les personnes handicapées (www.bit.ly/simplification-aah) , ainsi qu'à la fiche spécifique à l'AEEH (www.bit.ly/simplification-aeeh).

Ces dispositions sur l'allongement de la durée des droits, auxquelles nous avons activement participé à l'élaboration et à la mise en œuvre, sont destinées à améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

Néanmoins, il convient de rappeler que cet élargissement des droits ne concerne pas encore la prestation de compensation du handicap (PCH), qui est par ailleurs encore loin de répondre aux besoins réels des personnes. Or, quelques mois avant la Conférence nationale du handicap (CNH), il nous semble primordial d'insister sur l'urgence de revoir les financements liés à l'autonomie des personnes en situation de handicap. Il en va de l'évolution du droit à compensation, garant d'une vie digne et autonome pour les personnes.

Samuel Marie

Dans le livre témoignage, « Avance Bordel », Samuel Marie nous raconte son histoire, de son accident jusqu'à son incroyable aventure « Sam Fait Rouler » lancée en 2017, au volant de son fourgon sur-mesure. C'est un message d'espoir et de courage qu'il nous transmet afin de changer en profondeur le regard sur le handicap et imaginer des solutions pérennes pour demain.

Cordiste de métier, une chute va tout changer : 6 mètres et quelques secondes plus tard, sa vie bascule. 2 vertèbres cervicales brisées, il sera tétraplégique. 30 opérations, 4 ans de rééducation. Une longue descente aux enfers qui aurait pu venir à bout de sa joie de vivre s'il n'avait pas décidé de se battre coûte que coûte.

Curieux de rencontres humaines et avide de découvertes, il veut repousser ses limites en relevant un défi de taille : Samuel a entrepris au mois de juillet 2017 l'exploration de 22 pays, à commencer par le territoire nord-américain (Canada et USA). Un premier périple qu'il a brillamment réussi et dont il revient enrichi de rencontres et d'idées dont l'Europe va pouvoir s'inspirer. La deuxième phase a débuté le 4 juin 2018 : Samuel traverse l'Europe et l'Asie dans le cadre d'un Raid chronométré (Paris-Pékin-Istanbul). Il est la première personne en situation de handicap et le seul participant à mobilité réduite à réaliser ce challenge.

En décembre 2019, Samuel par en Amérique du sud.

L'objectif ? Aller sur le terrain pour détecter comment le handicap est vu et vécu à l'étranger, en identifiant, au cours de ses rencontres et rendez-vous avec des experts sur le sujet, des innovations et bonnes pratiques que nous pourrons adapter en France. Participer à améliorer la connaissance en nous nourrissant des expériences étrangères, apporter et co-construire des solutions concrètes, intelligentes et pérennes, tel est le défi du projet Sam Fait Rouler.

La délégation lui a permis d'avoir un logement adapté à Grenoble, grâce à Bernard Epalle. L'occasion pour nous de saluer Bernard qui nous quitte pour une retraite bien méritée et qui, nous l'espérons, sera des plus agréables !

Site internet : http://samfaitrouler.fr/
www.facebook.com/samfaitrouler/
https://twitter.com/samfaitrouler
www.instagram.com/samfaitrouler/

Un après-midi gourmand et musical !

- La délégation vous propose un après-midi crêpes et karaoké à partir de 14h00 à la délégation le jeudi 17 octobre. Vous pourrez exercer vos talents de chanteur !

  Inscription avant le 11 octobre auprès de Charlène au 04 76 43 13 28 ou charlene.moine@apf.asso.fr

  Tarifs : Adhérent : 2€,, Non adhérent : 5€

Une raclette en attendant l'hiver !

- En cette fin du mois d'Octobre, quoi de mieux pour se réchauffer qu'une bonne raclette ! Le jeudi 24 octobre à 18h00, la délégation vous propose une soirée raclette ! Du bon fromage et de la charcuterie vous attendront pour passer une soirée conviviale !

Inscription avant le 16 octobre auprès de Charlène au 04 76 43 13 28 ou charlene.moine@apf.asso.fr.

Tarifs : Adhérent : 9€, Non adhérent : 12€

Le Mois de l'Accessibilité en Ville

- La Ville de Grenoble organise tous les mois de novembre cet événement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap et initier une dynamique citoyenne afin de banaliser le handicap avec pour thématique cette année : les murs visibles et invisibles.

  APF France handicap se mobilise pour proposer des animations lors de cet événement :

  - Le restaurant de l'Esat Pré-Clou ouvrira les portes de ses cuisines au grand public à l'occasion d'une journée « venez cuisiner avec les professionnels en situation de handicap ! »
  - La délégation animera un parcours en fauteuils roulants à l'occasion de Handiplace, le samedi 9 novembre à Grand Place

Apéro bar ! jeudi 14 novembre

- Nous inaugurons un nouveau type de sortie : l'apéro bar !

L'idée étant de se retrouver en petit groupe pour boire un verre dans un bar de Grenoble en fin de journée.

A partir de 18h, plus d'informations prochainement

Si vous êtes intéressés, contactez Lorène : 04.76.43.13.28 ou lorene.cormorand@apf.asso.fr

Repas de Noël, vendredi 6 décembre

- Le repas de Noël et soirée dansante aura lieu le vendredi 6 décembre à la salle des fêtes d'Echirolles. L'occasion de se retrouver tous ensemble avant les fêtes. Un duo de musiciens sera présent cette année pour vous faire vibrer, chanter et danser !

Inscription et règlement 12€ pour tout le monde avant le 8 novembre à retourner à : APF France handicap Délégation
Renseignements auprès de Lorène : 04.76.43.13.28 ou lorene.cormorand@apf.asso.fr

Soirée ciné ! mardi 17 décembre

- Autre nouveauté : soirée ciné !
Plus d'informations prochainement. N'hésitez à nous écrire par mail pour que nous vous inscrivions à notre liste de diffusion de notre newsletter ;)
Si vous êtes intéressés, contactez Lorène : 04.76.43.13.28 ou lorene.cormorand@apf.asso.fr

Activités sportives organisées par le mouvement Handisport

- Le Comité Départemental Handisport Isère vous invite à participer à des journées sportives ouvertes à tous : débutants, confirmés, licenciés …

Jeudi 21 Novembre 2019 : Journée + 60 ans

Samedi 8 Février 2019 : Journée Handi'Glisse Ski A+N+Hockey ; Chamrousse

Jeudi 19 Mars 2019 : Coupe de Boccia ; Oyeu

Mercredi 15 Avril : Rando Pour Tous ; Paladru

Jeudi 25 Mai : Coupe de Sarbacane ; Vizille

Samedi 6 Juin : Rando Canoé : Canal de Savières

Samedi 20 Juin : Traversée du Vercors en VTT, FTT

Dimanche 21 Juin : Traversée du Vercors en VTT, FTT

Handi Sport
COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT DE L'ISÈRE

En parallèle, nous vous informons que nous avons lancé une campagne de cagnotte participative. Pour nous soutenir, allez sur :

http://www.isere-handisport.org/nous-soutenir/

- La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Handisport met en place une formation d'accompagnateur de ski alpin handisport du 9 au 12 décembre 2019 à Tignes (73).
Cette formation s'adresse à toute personne, autonome dans la pratique du ski alpin, souhaitant accompagner des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel en ski alpin.

Pour plus de renseignements :

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Handisport
6 chemin des gorges
69570 Dardilly
Tel/Fax : 04 78 33 67 19
contact@handisport-aura.org
www.handisport-aura.org
https://www.facebook.com/handisportauvergnerhonealpes

Séjour à Quinson

- L'antenne de Vienne a organisé un séjour de 5 jours à Quinson, dans les hautes alpes (05) du 3 au 7 juin 2019 pour 6 personnes à mobilités réduites et 5 accompagnateurs.

  Départ lundi de très bonne heure dans la bonne humeur. Pendant ces 5 jours, nous avons visité Manosque, Moustier Sainte Marie, Sisteron, Forcalquier, le plateau de Valensole et ses champs de lavandes puis nous avons fait la route des gorges avec ses pics vertigineux et ses panoramas incroyables. Le groupe en a pris plein les mirettes. Après ces 5 jours de fous rires, de bons repas, de rosé et de paysages magnifiques nous regagnons le beau département de l'Isère avec un peu de nostalgie mais de bons souvenir.

Octobre

Samedi 12 octobre : Assemblée Départementale

Jeudi 17 octobre : après-midi gourmand et musical !

Mardi 15 octobre : Handidon (durée : 2 mois)

Jeudi 24 octobre : Soirée raclette

Novembre

De début à fin novembre : Mois de l'accessibilité à Grenoble

Samedi 9 novembre : Handiplace

Lundi 11 novembre : Date limite pour les commandes de chocolats

Jeudi 14 novembre : Apéro bar !

Jeudi 21 Novembre 2019 : Journée Handisport + 60 ans

Décembre

Vendredi 6 décembre : Repas de Noël

Mardi 17 décembre : soirée ciné

“ Je n’ai pas l’air comme ça
mais j’ai le bras long ”

APF France handicap

DÉPASSER LES APPARENCES

Rejoignez-nous sur apf-francehandicap.org